

---

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

---

9 JANVIER 2015

---

## **PROJET DE DÉCRET**

**relatif aux implantations commerciales**

## **AMENDEMENT**

proposé par

MM. Evrard, Dodrimont, Mme Dock et M. Jeholet

# PROJET DE DÉCRET

## relatif aux implantations commerciales

### AMENDEMENT

Dans l'article 7 du projet de décret relatif aux implantations commerciales, les mots « Commission de recours qui connaît des recours introduits » sont remplacés par les mots « Commission d'avis sur les recours qui remet un avis au Gouvernement sur les recours introduits ».

### JUSTIFICATION

Il est proposé de créer une commission d'avis sur les recours en matière de permis d'implantation commerciale et de permis intégré.

À l'instar de la commission d'avis sur les recours en matière de permis d'urbanisme, cette commission remet un avis auprès du Gouvernement qui est seul compétent en matière de recours.

Y. EVRARD

PH. DODRIMONT

M. DOCK

P.-Y. JEHOLET